

La Lettre de l'OPMA

Observatoire des pratiques de
la montagne et de l'alpinisme

n°30 - Janvier 2012

L'ensemble des lettres en version PDF
peut être consulté à l'adresse
<http://www.cafgo.org/spip.php?rubrique80>

Éditorial

Après les Assises, l'OPMA continue !

Le 8 décembre 2011 à la Mairie de Grenoble, se sont réunis, sans doute pour la dernière fois, des membres de l'OPMA et des membres du groupe d'organisation des assises de l'alpinisme. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'actuelle mise en place de la Coordination Nationale créée à Chamonix en juin 2011, à l'issue de la journée de clôture des assises. Elle a aussi conduit à s'interroger sur l'avenir de l'observatoire. Tous les participants ont souhaité que celui-ci continue son activité d'observation, de réflexion et de publication, en lien avec la Coordination, ceci sans attendre la fin de l'installation de ce nouveau groupe de travail.

Il nous a d'abord paru important de reprendre la publication de notre Lettre d'information, un temps interrompue par l'écriture des textes qui ont soutenu l'organisation des assises. Et il nous a semblé naturel de faire en sorte que cette nouvelle Lettre soit le prolongement des différentes réflexions qui ont ponctué le déroulement des rencontres de Grenoble puis de Chamonix. Les pages qui suivent rassemblent donc quelques-unes des réactions que nous avons reçues après ces rencontres.

Sommaire :

- p 1* : édito
- p 2* : à retenir
- p 3* : du Manifeste
à la Coordination
- p 4 à 8* : réactions
et correspondance

Bernard Amy

Sans prétendre proposer un bilan de ces Assises, on peut mettre en évidence ce qui a donné lieu aux débats les plus fructueux, en particulier dans les tables rondes de Grenoble et dans la journée conclusive de Chamonix, avec la participation de nombreux responsables politiques et associatifs.

Les pratiques actuelles de la montagne se sont multipliées et diversifiées, mais l'alpinisme en reste le symbole. Car l'alpinisme ne se réduit ni à un milieu, ni à des techniques, ni à un état d'esprit mais renvoie simultanément à ces trois dimensions. Elles circonscrivent l'espace de *l'ensemble* des activités de montagne. Concevoir les activités de montagne dans cette triple perspective, permet de dépasser une logique de cloisonnement des pratiques, en les pensant plutôt en termes de relations, de différences et de possibles passerelles entre elles. Aujourd'hui, l'espace ainsi dessiné apparaît en pleine recomposition. Il s'élargit : certaines activités, telles que l'escalade et le ski de randonnée, se redéveloppent et de nouvelles pratiques apparaissent.

La montagne est un milieu exceptionnel qui doit être préservé et respecté dans sa diversité, afin que les générations futures aient toujours la possibilité de s'affronter à une nature vierge qui deviendra de plus en plus rare sur notre planète. Mais pour que l'image des activités de montagne soit attractive, il importe de souligner ce qui les caractérise et en fait le prix.

Les valeurs de l'alpinisme et des pratiques de la montagne jouent un important rôle social et éducatif. L'accent a été mis sur ce point. Car la montagne est formatrice ; elle structure la personnalité. Moins le chemin est tracé ou le terrain aménagé, plus les activités font appel, non seulement à des capacités physiques et techniques, à l'endurance et à la maîtrise de soi, mais donnent le goût d'entreprendre, de s'engager, de faire des choix autonomes. Fréquenter la montagne devient une véritable école de vie où l'on apprend la solidarité, la responsabilité, le risque calculé, la confiance en soi, l'attention au milieu, le plaisir de la découverte, de l'aventure individuelle et collective. L'alpinisme n'est pas seulement une pratique, mais un état d'esprit qui imprègne la vie de tous les jours.

Pour les plus jeunes en particulier, l'enjeu est considérable. Mais les activités de montagne se heurtent à des dispositions administratives et financières qui

en freinent le développement. En outre la question du risque n'est trop souvent abordée que sous son aspect négatif – qu'il faut, certes, prendre très au sérieux, mais sans l'écarter à tout prix. Priver les jeunes de l'expérience du risque, c'est les priver de nouvelles découvertes. En montagne comme ailleurs, non seulement le risque zéro n'existe pas, mais il n'est pas souhaitable. Amener des jeunes en montagne, c'est aussi promouvoir une pédagogie du risque consistant, non à le fuir, mais à le gérer comme un seuil pouvant ouvrir sur quelque chose d'heureux.

La demande qui a été exprimée concerne la législation qu'on voudrait plus compréhensible et plus compréhensive, car la prolifération des règlements risque de tuer l'activité. De manière unanime, on demande qu'un soutien institutionnel et financier soit résolument apporté aux projets de découverte de la montagne et de l'alpinisme faits dans un cadre scolaire ou périscolaire, ainsi que par des organismes d'éducation populaires, par des municipalités et des parcs nationaux ou régionaux.

Dans l'économie montagnarde et dans celle des loisirs, les pratiques de l'alpinisme occupent une place spécifique importante, mais leur impact direct sur l'économie locale a toujours été faible. Leur place est symbolique, plus que marchande. L'alpinisme suscite un imaginaire de grandeur et de beauté qui valorise les territoires de montagne et leur attractivité. Il constitue l'un des principaux leviers du développement touristique et comporte une économie induite qui s'est largement développée. Elle concerne les équipements nécessaires non seulement à l'alpinisme proprement dit, mais à des pratiques qui se sont segmentées et ont multiplié les produits spécialisés. Fabricants et marchands ont beaucoup innové en la matière. Enfin, plus encore que l'alpinisme comme pratique, le milieu de la haute montagne est un argument et un vecteur de communication des plus efficaces pour le développement du tourisme. Les médias en usent largement et en multiplient les effets positifs pour l'économie montagnarde.

Ces premières Assises de l'alpinisme et des activités de montagne ont abouti à la présentation d'un **manifeste** par un collectif représentatif des institutions de la montagne : FFME, FFCAM, SNGM, SNAM, GHM, MW, GTA, SNGRGE, UCPA, SNA-PEC.

Paul Keller

À l'issue des Assises, ce collectif s'est constitué en « *Coordination nationale des activités de montagne et d'alpinisme* » (nom provisoire) dont la naissance officielle aura lieu à Grenoble le 24 janvier (les locaux étant installés à la Maison de la Montagne de Grenoble). Le noyau de la Coordination est constitué de ces dix institutions qui en sont membres en tant que les représentants des pratiquants et des professionnels de ces activités, auxquelles s'ajoutent l'ANCEF et probablement la FFRP. Cela dit, toutes les institutions qui ont à faire à ces pratiques, pour peu qu'elles partagent les mêmes valeurs et objectifs pourront avoir un statut de membre associé à la Coordination : promotion, gestion des espaces (ex. Parcs Nationaux ou Régionaux, CIPRA), collectivités territoriales de montagne ou associations les regroupant (ANEM, ANMSM), associations de protection de l'environnement, chercheurs... Ces institutions seront intégrées de façon pertinente aux différents groupes de travail identifiés plus bas.

La Coordination devra donc s'attacher à la mise en oeuvre, en relation avec les pouvoirs publics, des propositions et des engagements dont le manifeste fait état. Élaborés pendant les Assises, ils ont pour but de redonner force et attrait aux pratiques de la montagne. De fait, la Coordination propose, à partir du Manifeste, d'identifier un certain nombre de sujets transversaux qu'il apparaît indispensable de défendre en commun. Sur ces différents dossiers, au sein de la Coordination, les institutions membres s'engagent :

- à mutualiser leurs moyens financiers et humains,
- à défendre des positions communes,
- à créer une représentation unique vis à vis des interlocuteurs (notamment institutionnels) externes,
- à se mettre en réseau avec l'ensemble des acteurs travaillant sur les sujets communs,
- à mettre en place des actions communes et concertées avec l'ensemble des acteurs de la montagne,
- à impulser et soutenir les actions développées par différents acteurs pour promouvoir les pratiques de montagne.

Il va de soi que la Coordination n'a surtout pas pour rôle de se substituer aux institutions membres ou à d'autres acteurs de la montagne existants, ni à leur prérogatives :

la FFME a toujours vocation à s'occuper de ses adhérents, de même que le SNGM aura toujours pour mission de s'occuper des questions spécifiques aux guides. De surcroît, la Coordination est vue comme une structure souple, efficace, discrète, c'est-à-dire l'inverse d'une nouvelle « usine à gaz » : son but est d'être au service des institutions, des pratiquants et des professionnels, et non d'avoir une « visibilité médiatique ». Dans le même ordre d'idée, les groupes de travail mis en place sur les sujets identifiés comme transversaux n'ont pas à se substituer à d'autres groupes, comités, ou commissions déjà au travail sur ces différents sujets. Au contraire, chaque groupe aura pour mission :

- de se mettre en réseau et de porter à la connaissance des institutions membres de la Coordination les travaux et réflexions en cours en France et à l'étranger.
- d'assurer une veille et une fonction « d'alerte » pour chaque sujet.
- d'identifier et éventuellement combler les « zones d'ombres » sur chaque sujet qui ne seraient pas traitées par des groupes de travail existants.
- de vérifier la cohérence, d'harmoniser les travaux en cours, et de mutualiser les moyens pour tendre vers des objectifs communs.

Bien entendu, ces groupes de travail travaillent en lien étroit les uns avec les autres, puisque chaque sujet est transversal avec un autre.

Quels sont donc ces différents sujets qu'il est absolument nécessaire de mettre en commun pour défendre efficacement les activités de montagne ? Nous en proposons six :

♦ *L'accès des jeunes aux pratiques de montagne*

La notion de « jeune » est vaste : l'objectif de ce groupe de travail sera de s'intéresser à la question des enfants, des adolescents, et des jeunes adultes. La question centrale sera : comment les faire venir à la montagne, comment supprimer les freins ? Le groupe de travail se donnera une mission de "veille" sur les différentes politiques et actions pour l'accès des jeunes aux pratiques de montagne, identifiera et participera aux différents groupes de travail existants sur le sujet (GTA, REEMA, ANMSM...). Par ailleurs, il se chargera de mobiliser l'ensemble des acteurs de la

.../...

Du Manifeste à la Coordination

jeunesse pour créer un réseau dans le but d'harmoniser les actions pour leur donner plus de force, et soutenir celles qui existent déjà. Enfin, le groupe de travail se constituera en lobby pour travailler en lien avec l'Éducation Nationale, et pour faire évoluer la réglementation sur les mineurs, ce qui sera son premier objectif pour 2012.

◆ *L'hébergement*

L'hébergement est un élément clé pour les activités de montagne. Ainsi, le groupe de travail s'intéressera bien évidemment à la question des refuges, mais aussi à celle de l'ensemble de l'hébergement marchand. Il s'agira, par exemple sur la question des refuges, de prolonger ce qui est en train de se faire en termes de concertation sur les refuges du Goûter ou de l'Aigle, avoir une logique, une position et une représentation commune.

◆ *L'accès aux espaces de pratiques et les questions de réglementation*

Ce groupe de travail se donne pour mission d'harmoniser les positions sur le milieu montagnard. Il propose d'être un interlocuteur unique sur trois questions fondamentales :

- le milieu (protection, conservation, politiques d'aménagement de la montagne)
- la possibilité d'accès au milieu (transport, mobilités, balisage...)
- la façon de pratiquer (position sur les formes de pratiques, restrictions...)

◆ *Promotion, communication, médias, évènementiel*

Le rôle de ce groupe de travail sera de défendre des positions communes, et à terme de se poser en interlocuteur unique auprès des médias notamment en cas de « coup dur » (accidents). Le groupe se donne aussi pour mission de promouvoir une « image positive » de la montagne, d'harmoniser et mutualiser la promotion et la communication (contenu, outils, moyens...), et de promouvoir/organiser des évènements communs. L'idée, par exemple, d'une fête de la montagne nationale (comme il y a une fête de la musique) organisée par l'ensemble des acteurs, pourrait être un objectif à initier, de même qu'une large communication commune sur nos pratiques.

◆ *Formation et encadrement*

Le rôle de ce groupe de travail sera de défendre d'une voix commune et forte des normes, des procédures, des diplômes, au niveau français et européen. Il vérifiera et

travaillera sur la cohérence avec les prérogatives d'autres diplômes d'encadrement sportifs ou d'éducation populaire, avec l'ensemble des acteurs concernés : l'un des objectifs étant de se présenter avec une position commune auprès des institutions ministérielles. En interne, le groupe se donne pour premier objectif de travailler pour tendre à l'harmonisation des formations fédérales.

◆ *Sécurité et accidentologie*

Ce groupe se donne pour mission de travailler sur les questions autour de l'accidentologie : secours, assurances, problèmes juridique... en se posant comme interlocuteur unique avec les acteurs institutionnels. Son but est de préserver, de valoriser, et de défendre cette mission de service public. Au besoin, il pourra commanditer des études sur l'accidentologie, ou travailler avec les institutions et les observatoires existants sur cette question. Ce groupe a également pour mission de fournir des éléments sérieux permettant de déconstruire les représentations sur l'accidentologie, notamment auprès des médias, des politiques ou des assureurs.

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, la Coordination est actuellement en train de constituer son équipe, de rechercher les financements indispensables pour son fonctionnement, et surtout de communiquer auprès de l'ensemble des institutions et des acteurs sur son existence et son intérêt. Globalement, nous nous donnons une année pour faire la preuve de l'utilité de cette mise en synergie et de cette défense commune des activités en milieu montagnard pas ou peu aménagé. L'efficacité de cette Coordination est aussi fonction de la « foi » de tous les acteurs de la montagne en cette opportunité qui nous est donnée de s'exprimer ensemble et avec force. La tâche n'est pas simple : nul n'ignore le passif (fusion avortée des deux fédérations par exemple) ni les tensions et les rivalités qui peuvent exister entre les différentes institutions. La Coordination a aussi pour objet d'être un espace où les discussions de fond ont lieu, pour présenter et défendre ensuite des positions communes auprès des interlocuteurs politiques. En somme, de se constituer en lobby, mais dans le sens positif du terme.

Niels Martin

Les montagnards en ont marre
de dévisser

Réunis samedi à Chamonix,
des alpinistes de tous bords
se sont inquiétés de leur marginalisation.

François Carrel,
Envoyé spécial à Chamonix
Libération, 30 juin 2011.

L'heure était à l'urgence et à la mobilisation chez les montagnards, samedi à Chamonix (Haute-Savoie), lors des premières Assises de l'Alpinisme et des activités de montagne, organisées par dix organisations représentant les pratiques en milieu non aménagé. Amateurs (Fédération des clubs alpins français et Fédération de la montagne et de l'escalade...) et professionnels (syndicats des guides, des moniteurs d'escalade, des accompagnateurs et des gardiens de refuge...) ont présenté leur «manifeste», issu de mois de débats publics et de concertations.

Sombre. Une telle union est inédite dans ce milieu éclaté et bien en mal de se faire entendre, à l'inverse du puissant lobby du ski et des stations. Le manifeste pose un constat sombre : «Nos pratiques sont fragilisées par la multiplication des aménagements en montagne, restreintes par des préoccupations environnementales et sécuritaires croissantes, et marginalisées face à la grande diversification des activités sportives et de loisirs, notamment chez les jeunes.» Il énumère les valeurs positives portées par les montagnards : «Liberté, engagement, responsabilité, autonomie, esprit de cordée, solidarité», et revendique une utilité sociale, économique, environnementale, éducative et culturelle. Les signataires se donnent pour objectif de faire reconnaître leur utilité et de défendre leur terrain de jeu.

En pleine crise d'identité, alpinistes et randonneurs d'altitude se sentent oubliés et menacés de disparition. Longtemps, ils ont bénéficié sans effort de l'aura des «conquêteurs de l'inutile». Tout a changé. La pratique de l'alpinisme et de la grande randonnée est en chute, la fréquentation des refuges d'altitude en recul. Les pratiques en vogue se situent en fond de vallée : trail, VTT, randonnées courtes, école d'escalade, c'est-à-dire en milieu très aménagé. Les jeunes ne s'intéressent plus à la haute montagne : trop cher, trop long, trop dur.

L'alpinisme n'a plus de figure emblématique et médiatique ; désormais, seuls les drames sont médiatisés. Le rapport au risque de la société se rapproche de la tolérance zéro, la justice est sans concession, l'éducation nationale et les organisations de jeunesse répugnent à envoyer les mineurs en montagne, ne serait-ce que sur les sentiers. Les réglementations sur l'hébergement et l'encadrement se sont durcies sans que les montagnards ne sachent faire valoir les spécificités de leur milieu.

«Lobby». Faute d'engagement suffisant dans les instances ad hoc, grimpeurs et alpinistes se voient même régulièrement, au nom de la protection de l'environnement, interdire l'accès à certaines zones. Un comble pour ces pratiques de pleine nature caractérisées par l'absence d'aménagement.

Une coordination nationale a été créée, avec pour mission «de constituer un lobby pour mener à bien les propositions de ce manifeste». Si le constat est posé et les objectifs fixés, cette structure commune reste floue. Les organisations montagnardes sont désormais condamnées à oublier leurs rivalités et luttes de pouvoir pour espérer enrayer leur déclin.

Bonnes intentions
et langue de bois

Stéphane Bauzac
octobre 2011

Les Assises de l'Alpinisme se sont tenues ce printemps à Chamonix. Pour désigner cette manifestation, le terme de « Grenelle de l'alpinisme » ne serait pas usurpé car ces assises regroupait une dizaine d'acteurs aux objectifs et aux intérêts assez différents - professionnels et amateurs notamment, qui ont pourtant co-signé un manifeste regroupant des constats et des propositions partagés, pour la plupart raisonnables, et auxquelles l'on ne peut que souscrire.

Le problème du document, c'est plutôt ce qui n'y est pas. à savoir la dénonciation d'une situation qui voit, depuis plus de vingt ans, deux fédérations se concurrencer stérilement dans tous les domaines des sports et activités de montagne, entraînant notamment dispersion des moyens, perte de crédibilité auprès de l'état et des acteurs

